



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 21 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents : Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents: Jean-Yves MODENEL, Lylian JUDON

Date de convocation : 14 septembre 2022

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 11

Votants : 11

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

057 2022

OBJET DE LA DELIBERATION TRAVAUX VILLAGE DU CHE

Suite à la rencontre avec les représentants du Ché, Monsieur le Maire expose au conseil municipal les travaux souhaités par les habitants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- Pour le battant de la cloche de la chapelle qui montre des signes de faiblesse, le conseil décide à l'unanimité de prendre en charge la réparation.
- Concernant le chemin communal passant devant le Ché à remettre en état, le conseil indique que ces travaux sont déjà programmés par le délégué des travaux.
- Concernant l'aménagement de la place du Ché : suite à une discussion d'aménagement qui viendrait améliorer le parking au sud-ouest de celui-ci, le conseil municipal se prononce défavorablement car cet aménagement pourrait compliquer le déneigement.
- Subvention : suite à la sollicitation du versement de la subvention annuelle, le conseil municipal rappelle que les subventions sont versées aux Associations dont le but est de proposer des animations ouvertes à tous et/ou de participer à l'aménagement du territoire.

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 21 septembre 2022